



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1997/346
1er mai 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 29 AVRIL 1997, ADRESSÉE AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
PAR LE CHARGÉ D'AFFAIRES PAR INTÉRIM DE LA MISSION PERMANENTE
DE LA RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN AUPRÈS DE L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint copie d'une note verbale, comportant une pièce jointe, datée du 17 mars 1997, qu'a adressée la section d'intérêts de la République islamique d'Iran à Washington à l'ambassade du Pakistan, pour transmission au Département d'État des États-Unis d'Amérique, sur la violation du territoire de la République islamique d'Iran par des forces des États-Unis dans le golfe Persique.

Je vous serais très obligé de faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Chargé d'affaires par intérim

(Signé) Majid TAKHT-RAVANCHI

ANNEXE

Note verbale datée du 17 mars 1997, adressée par la section
d'intérêts de la République islamique d'Iran à Washington à
l'ambassade du Pakistan à Washington

La section d'intérêts de la République islamique d'Iran à Washington présente ses compliments à l'ambassade du Pakistan et a l'honneur de lui faire tenir ci-joint en deux exemplaires le texte original et la traduction officielle reçue du Ministère des affaires étrangères de la République islamique d'Iran en priant l'ambassade de transmettre le texte original au Département d'État, et de communiquer la réponse de celui-ci à la section d'intérêts.

APPENDICE

Selon des informations reçues par voie officielle du Gouvernement de la République islamique d'Iran, des bâtiments et des appareils américains en position dans le golfe Persique et dans la mer d'Oman ont gêné le passage de navires iraniens aux dates suivantes :

a) Le 19 décembre 1996 à 13 h 39, un bâtiment américain se trouvant par 28° 27' de latitude N et 50° 06' de longitude E est apparu sur les radars du bâtiment de guerre iranien Khadang qui se trouvait lui-même par 28° 36' de latitude N et 49° 55' de longitude E;

b) Le 19 décembre 1996, à 13 h 50, dans la direction de 60° nord et à 7 milles nautiques de la plate-forme pétrolière de Frouzan, un bâtiment de guerre américain est apparu sur les radars du bâtiment iranien Khadang.

Le Gouvernement de la République islamique d'Iran proteste contre ces activités illégales du Gouvernement des États-Unis d'Amérique et demande instamment qu'il y soit mis fin.
